

CSEE Ordinaire DORM du jeudi 23 février 2023 Déclaration

Monsieur le Président du CSE,
Monsieur le directeur de la Direction Client,
Mesdames et Messieurs les membres du CSEE,
Mesdames et Messieurs les représentants syndicaux,

S'il y avait un doute pour la CFDT, aujourd'hui il est levé. Le dialogue social n'est qu'une case à cocher parmi tant d'autres. Les élus de cette instance sont pris pour des imbéciles, une contrainte plus que des partenaires dans la construction.

Nous en voulons pour preuve le point 6 de l'ordre du jour ! Le mois dernier lors de la présentation du PSD de la Distribution, le directeur de la Direction Client avait bien précisé qu'une piste pour cette boutique était sa fermeture, mais il avait aussi indiqué qu'à la suite du changement de propriétaire de l'espace alimentaire il fallait voir ce qui allait se passer avant de prendre une décision.

De belles paroles pour endormir les élus du CSEE. Vous avez menti à cette instance, votre dossier de fermeture était déjà prêt lors de votre passage le mois dernier nous avons la certitude à présent. La majeure partie du dossier est un vulgaire copier/coller, nous en voulons pour preuve l'absence de correction des termes ADRC ou AD présents plusieurs fois dans le document. Cela démontre une fois de plus votre manque de considération envers cette instance. A cela vous ajoutez le fait que dès le lendemain du CSEE du 23 janvier, bourde ou pas bourde, on annonçait à nos collègues de Sainte-Marie la fermeture prochaine de leur boutique ! C'est la cerise sur le gâteau !

Quand vous voulez vous séparer de votre chien, vous prétendez qu'il a la rage. Vous comparez les performances de la boutique de Sainte-Marie en la positionnant en dessous des autres boutiques de centre-commerciaux. Mais quand est-il des résultats de la boutique en elle-même par rapports aux années passées ? Rien dans votre dossier ? Depuis deux ans, vous avez laissé cette boutique battre de l'aile mais cela n'est pas inscrit dans votre dossier ! Clairement, la précipitation de ce passage en information/consultation est dictée par une logique économique et par votre intérêt à résilier le bail commercial dans les temps. Scale-up ne peut que vous en remercier par avance !

La boutique de Sainte-Marie a connu l'ancienne France Télécom, et certain(e)s d'entre nous ont commencé ou ont souscrits des offres là-bas. Elle a connu plusieurs générations d'une même famille par ses conseils et surtout sa proximité. C'est une boutique mythique que vous voulez fermer. Qui sera la prochaine ? Celle de Chatel ? On commence par réduire la surface de ventes et ensuite vous nous annoncerez sa fermeture ! Bravo !!, vous laisserez votre empreinte sur la DO Réunion-Mayotte, une empreinte destructrice de lien et de proximité avec sa population. »